

CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOTBALL

3 Abdel Khalek Tharwat Street, El Hay El Motamayez, P.O. Box 23

6th October City, Egypt.

Tel.: +202 38247272/ Fax : +202 38247274



**A TOUTES LES ASSOCIATIONS NATIONALES
AFFILIEES A LA CAF**

Le Caire, le 20 juin 2017

RE : RESPECT DES PRINCIPES DE NEUTRALITÉ ET D'INDÉPENDANCE

Madame, Monsieur le Secrétaire Général,

La Confédération Africaine de Football entend rappeler que, parmi les principes que sous-tendent les valeurs fondamentales de l'Olympisme, figure la nécessité, pour l'ensemble des acteurs du sport en général et du football en particulier, joueurs, clubs, fédérations nationales et confédérations, de respecter dans le cadre des événements sportifs auxquels ils participent une stricte neutralité et indépendance, notamment sur le plan politique.

La garantie du respect de ces principes de neutralité et d'indépendance fait partie des missions statutaires de la CAF et de la FIFA, ainsi que des obligations des fédérations membres.

Dans ce cadre, nous regrettons de vous informer que certains comportements inadéquats ont été récemment relevés de la part de représentants de certains Clubs et Équipes Nationales disputant les compétitions de la CAF.

De tels comportements n'ont pas leur place dans le cadre d'une compétition sportive. La CAF appelle les différents acteurs concernés à la raison, quelles que soient leurs sensibilités, et indique qu'elle sera particulièrement vigilante quant au respect de ces principes de neutralité et d'indépendance à l'occasion des matchs à venir organisés sous son égide

Par conséquent, nous attirons votre aimable attention que les commissions d'organisation des compétitions, dont la Commission d'Organisation des Compétitions Interclubs, ainsi que les Commissaires de Match et les Coordinateurs Généraux, ont été sensibilisés sur ces questions.

Les Commissaires de Match et Coordinateurs Généraux établiront les constatations nécessaires, tandis que les commissions d'organisation prendront les sanctions appropriées en conformité avec les règlements applicables.

Tout en comptant sur votre compréhension et votre collaboration à cet égard, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos sentiments distingués.

**CONFEDERATION AFRICAINE
DE FOOTBALL**

Essam Ahmed
Le Secrétaire Général p.i